

#### Séance ordinaire du 8 septembre 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi huit septembre deux mille vingt à huit heures cinquante-huit, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin (partiellement), directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, Geneviève Côté, directrice adjointe et attachée de presse du Bureau de la mairie, Félix Masson (partiellement), attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

---

#### **CE-2020-08-59**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 8 septembre 2020.

---

#### **CE-2020-08-60**

#### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> septembre 2020**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

---

#### **CE-2020-08-61**

##### **Financement de la dépense additionnelle relative aux travaux d'aménagement du centre de gestion des matériaux excavés**

[Document d'aide à la décision ENV-2020-017](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux d'aménagement du centre de gestion des matériaux excavés au montant maximal de 280 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

---

#### **CE-2020-08-62**

##### **Financement de la dépense relative à la préparation des plans et devis, à la surveillance des travaux, des études complémentaires et à la réalisation des travaux préliminaires pour le prolongement des réseaux (parc industriel Lauzon, phase 2)**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-087](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la préparation des plans et devis, à la surveillance des travaux, des études complémentaires et à la réalisation des travaux préliminaires pour le prolongement des réseaux (parc industriel Lauzon, phase 2) au montant maximal de 390 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

---

#### **CE-2020-08-63**

##### **Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour le projet de prolongement de la rue des Carrières (parc industriel Bernières Nord)**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-088](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels en ingénierie pour le projet de prolongement de la rue des Carrières (parc industriel Bernières Nord) au montant maximal de 535 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté et à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt pour financer les dépenses relatives à la réalisation de ces travaux.

---

#### **CE-2020-08-64**

##### **Aide financière au Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles et mandat pour l'organisation de l'activité conjointe de *Lévis interculturelle 2020* et de la *Fête de la diversité 2020***

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'attribuer un budget de 30 000 \$ pour le financement de l'activité *Lévis interculturelle 2020*;
- d'accorder une aide financière de 20 000 \$ au Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, pour l'organisation de l'activité

conjointe de *Lévis interculturelle* et de la *Fête de la diversité 2020*, et pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne;

- de mandater la direction de la Vie communautaire et la direction des Communications afin de collaborer avec cet organisme pour l'organisation de cette activité.

#### **CE-2020-08-65**

##### **Entente de collaboration à intervenir avec le Marché public de Lévis, coopérative de solidarité et aide financière à cet organisme**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-053](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration à intervenir avec le Marché public de Lévis, coopérative de solidarité, d'une durée de deux ans, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-053, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 55 000 \$ annuellement au Marché public de Lévis, coopérative de solidarité, pour les années 2021 et 2022, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

#### **CE-2020-08-66**

##### **Aide financière à la Maison de la famille Rive-Sud**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-100](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 7 000 \$ à la Maison de la famille Rive-Sud pour son projet d'aménagement d'un espace de jeux extérieur pour la jeune clientèle qui fréquente le service de halte-répit, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

#### **CE-2020-08-67**

##### **Aide financière au Café la mosaïque**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-101](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 25 000 \$ au Café la mosaïque pour son projet de mise à jour des locaux dans le cadre de son 10<sup>e</sup> anniversaire, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

#### **CE-2020-08-68**

##### **Aide financière à Regart, centre d'artistes en art actuel**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-102](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 20 000 \$ à Regart, centre d'artistes en art actuel, pour son projet de mutualisation d'équipements en collaboration avec la Maison natale de Louis-Fréchette, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

**CE-2020-08-69****Option de renouvellement du contrat pour l'exploitation et l'entretien des systèmes de jets d'eau du Quai Paquet**[Document d'aide à la décision APP-2020-060](#)

Il est résolu d'exercer rétroactivement la première option de renouvellement d'une année prévue au contrat pour l'exploitation et l'entretien des systèmes de jets d'eau du Quai Paquet (appel d'offres 2018-55-36), attribué à Soucy Aquatik inc., pour une dépense estimée à 112 472,63 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions du devis et à la soumission produite par l'adjudicataire.

**CE-2020-08-70****Dépôt des listes de contrats au 30 avril 2020**[Document d'aide à la décision APP-2020-085](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 avril 2020, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 avril 2020 (article 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 avril 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020, (articles 477.3, 3<sup>e</sup> alinéa et 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d'information.

**CE-2020-08-71****Adhésion au regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec et au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition de véhicules légers**[Document d'aide à la décision APP-2020-089](#)

Il est résolu :

- d'autoriser l'adhésion au regroupement d'achats afin de procéder, par l'entremise du Centre de services partagés du Québec puis du Centre d'acquisitions gouvernementales, à l'achat de véhicules légers pour la période débutant en septembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2021, au montant estimé à 650 000 \$, avant TPS et TVQ;
- de s'engager à respecter les termes du contrat avec le prestataire retenu

par ces centres comme si la Ville avait contracté directement avec cette fournisseuse ou ce fournisseur à qui le contrat est adjugé;

- d’octroyer les contrats à l’entreprise retenue par ces centres pour l’achat de véhicules légers;
- d’autoriser le chef du Service des équipements motorisés de la direction des Infrastructures à signer tout document requis par ces centres;
- d’autoriser la direction de l’Approvisionnement à apporter les modifications nécessaires au maintien et à la cession des contrats issus de la présente résolution lorsque le Centre de services partagés du Québec sera officiellement dissous et remplacé par le Centre d’acquisitions gouvernementales.

## **CE-2020-08-72**

### **Dépôt des listes de contrats au 31 mai 2020**

[Document d’aide à la décision APP-2020-104](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mai 2020, sont déposées, à titre d’information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 mai 2020 (article 477.3, 1<sup>er</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 mai 2020, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l’ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2020, (articles 477.3, 3<sup>e</sup> alinéa et 477.2, 5<sup>e</sup> alinéa, de la *Loi sur les cités et ville*).

Il est résolu de déposer ces listes au conseil de la Ville, à titre d’information.

## **CE-2020-08-73**

### **Modification du contrat pour le remplacement du système de rail et de chariots des cloisons mobiles**

[Document d’aide à la décision APP-2020-126](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour le remplacement du système de rail et de chariots des cloisons mobiles (appel d’offres 2020-50-09), attribué par la résolution CE-2020-05-37, au montant de 18 487,82 \$, avant TPS et TVQ, suivant l’avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-126, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu’elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

**CE-2020-08-74****Modification du contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette et réfection du mur de soutènement de la côte Louis-Fréchette (secteur Lévis) et financement afférent**[Document d'aide à la décision APP-2020-127](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette et réfection du mur de soutènement de la côte Louis-Fréchette (secteur Lévis) (appel d'offres 2019-50-45), attribué par la résolution CE-2019-09-34, au montant de 776 186,30 \$, avant TPS et TVQ, suivant l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-127, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

Il est également résolu d'autoriser le financement de la dépense relative à ces avis de modification au montant maximal de 815 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

**CE-2020-08-75****Attribution du contrat pour la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales sur le chemin des Forts et tributaire du ruisseau Sans nom et décret de travaux**[Document d'aide à la décision APP-2020-128](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales sur le chemin des Forts et tributaire du ruisseau Sans nom (appel d'offres 2020-50-70), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., pour une dépense estimée à 795 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

**CE-2020-08-76****Approbation du Règlement numéro 145.1 modifiant le règlement numéro 145 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt requis pour réaliser les études préalables à la mise en place de mesures prioritaires pour le transport collectif de la Société de transport de Lévis**[Document d'aide à la décision INF-2020-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver le Règlement no 145.1 modifiant le Règlement no 145 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt requis pour la mise en place d'un système de préemption des feux de circulation pour le transport en commun de la Société de transport de Lévis.

**CE-2020-08-77****Levée de la séance**

La séance est levée à 11 h 27

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif